



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cimetières

Question au Gouvernement n° 2483

Texte de la question

PROFANATIONS

M. le président. La parole est à M. Armand Jung, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Armand Jung. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gaëtan Gorce. Du désordre intérieur plutôt !

M. Armand Jung. Monsieur le ministre, il règne depuis plusieurs mois dans notre pays un climat délétère et malsain de haine et de xénophobie. Cela se traduit notamment par une recrudescence importante des profanations de cimetières qui touchent toutes les confessions religieuses, qu'elles soient israélite, musulmane ou chrétienne.

Je voudrais vous citer quelques exemples d'actes graves qui se sont déroulés à Strasbourg et dans sa région depuis le début de cette année.

Un cimetière israélite a été profané le jour anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz.

Des stèles du carré musulman du cimetière nord ont été dégradées et brisées. Vous avez d'ailleurs pu le constater sur place, monsieur le ministre, et je vous en remercie.

Un autre cimetière israélite, celui de Wolfisheim, a été profané.

La semaine dernière, ce sont trente-six stèles du carré musulman du cimetière sud qui ont été profanées.

Depuis quelque temps, des citoyens et des responsables publics sont également touchés : un responsable de la grande mosquée de Strasbourg ; le directeur d'un cinéma d'art et d'essai, d'origine turque, dont la voiture et le domicile ont été tagués et incendiés ; jusqu'au maire de Strasbourg dont le domicile a été recouvert de l'inscription " Non aux minarets ! "

Plus récemment, on a constaté la reprise scandaleuse des " soupes au cochon ", particulièrement blessantes et stigmatisantes.

Monsieur le ministre, nous condamnons avec la plus grande fermeté ces actes odieux. Où en sont les enquêtes que vous avez diligentées ? Quels moyens mettez-vous en oeuvre pour trouver les responsables et les commanditaires de ces actes ? Plus généralement, mettez donc plus de zèle à trouver les coupables de ces actes odieux....

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député Armand Jung, en qualité de ministre des cultes,...

M. Jean-Pierre Brard. Oui, mon père !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur* ... je suis naturellement tout autant que vous et que chaque membre de l'Assemblée choqué...

M. Roland Muzeau. Mariani est le seul à ne pas l'être !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur* ... par ces profanations qui ont eu lieu notamment - mais pas uniquement - dans le département du Bas-Rhin.

Je pense naturellement à la profanation du cimetière israélite de Cronembourg, au mois de janvier, à celle du carré musulman au cimetière de la Robertsau où vous vous êtes rendu ainsi qu'André Schneider et d'autres, et à celle du cimetière de la Meinau, vendredi dernier.

Malheureusement, d'autres départements que le Bas-Rhin sont concernés. Vous l'avez évoqué, une vingtaine de tombes catholiques ont été profanées dans les Deux-Sèvres.

Au cours des sept premiers mois de l'année, au total 387 cimetières et lieux de culte ont été dégradés. Vous l'avez dit, aucune confession, croyance ou religion n'est épargnée. Face à de tels actes, la communauté nationale tout entière se trouve offensée.

Nous devons évidemment y répondre par la fermeté la plus absolue. À la condamnation morale doit s'ajouter la sanction pénale.

Vous m'interrogez sur le résultat des enquêtes. Grâce notamment à l'action de la police scientifique et technique, soixante-huit personnes - dont cinquante et un mineurs - ont été interpellées depuis le début de l'année.

À la haine, à l'extrémisme et - pour être tout à fait clair - à l'imbécillité doivent répondre le respect, l'écoute et le dialogue, mais aussi la plus grande fermeté. C'est une conviction profonde, monsieur le député Jung, mais c'est aussi un principe d'action pour l'État. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2483

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 septembre 2010